



Desjardins

Caisse des policiers et policières



PROCÈS-VERBAL

13^e Assemblée générale annuelle

tenue le 18 avril 2023

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE | 3 |
| 1.1 MOT DE BIENVENUE | 3 |
| 1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS | 4 |
| 2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE | 5 |
| 2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA | 5 |
| 2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES | 6 |
| 2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 7 |
| 2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 AVRIL 2022 | 8 |
| 3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022 | 8 |
| 3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 8 |
| 3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES..... | 10 |
| 3.3 RAPPORT FINANCIER | 11 |
| 3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU | 12 |
| 4. PÉRIODE DE QUESTIONS | 13 |
| 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE | 13 |
| 5.1 ADOPTION DE RÉOLUTIONS SPÉCIALES..... | 13 |
| 5.1.1 <i>Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse et adoption d'un règlement intérieur de rotation</i> | 13 |
| 5.2 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES) | 17 |
| 5.3 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 19 |
| 5.3.1 <i>Nomination des officiers pour la période d'élection</i> | 19 |
| 5.3.2 <i>Rapport du comité de mise en candidatures</i> | 19 |
| 5.3.3 <i>Présentation des personnes candidates</i> | 21 |
| 5.3.4 <i>Élection par acclamation</i> | 21 |
| 5.4 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS | 21 |
| 6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS | 23 |
| 7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | 23 |

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Bonjour à tous et à toutes ! Au nom de mes collègues du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des policiers et policières.

Je suis Mario Desrochers, président du conseil d'administration, et j'agirai comme président d'assemblée. Merci d'être avec nous en si grand nombre ! Je salue nos invités spéciaux, tous les membres qui sont avec nous au Club de Golf Métropolitain Anjou, de même que ceux qui nous suivent ce matin en direct sur Internet grâce à la webdiffusion.

Parmi nous aujourd'hui, je tiens à souligner la présence de nombreux représentants de nos partenaires policiers (services de police, associations syndicales, regroupements professionnels, associations récréatives et organismes connexes) et de partenaires Desjardins. Les relations que nous avons tissées avec eux sont très importantes pour notre caisse et je les remercie d'être avec nous ce matin.

Parmi nos membres honoraires, nous avons la chance d'avoir parmi nous aujourd'hui :

- M. Jean Beaudoin : retraité de la Sûreté du Québec;
- M. Carl Bélisle : policier de la SQ;
- M. André Bouchard : retraité de Montréal;
- M. Wilmer Cameron : retraité de la Sûreté du Québec;
- M. Jean Cardinal : retraité de Montréal;
- M. Patrice Cardinal : policier de la SQ;
- M. Claude Chagnon : retraité de la SQ;
- M. Georges Coallier : retraité de Montréal;
- M. Guy Côté : retraité de la Sûreté du Québec;
- M. Jean-Paul Desmarais : retraité de Montréal;
- M. Jacques Dextrateur : retraité de Montréal;
- M. Guy Gaucher : retraité de la Sûreté du Québec;
- M. Rock Gosselin : retraité de Montréal;
- M. Guy Lefrançois : retraité de Montréal;
- M. Gaston Malo : retraité de Montréal;
- M. Richard Nardoza : retraité de Montréal;
- M. Yvon Séguin : retraité de Montréal;
- Mme Johanne Therrien : retraitée de la Caisse;
- M. Clermont Vachon : retraité de la Sûreté du Québec.

Soulignons également la présence de nos membres ambassadeurs :

- Mme Anne Gagnon;
- Mme Réjeanne Maltais;
- M. Richard Hanna;
- M. Denis-André Hurteau.

Merci de votre présence ! Voici les gens qui m'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- Marc Bédard, directeur général de la Caisse;
- Marc-André Proulx, 1er vice-président du conseil d'administration;
- Robert St-Jean, 2e vice-président du conseil d'administration;
- Serge Harvey, secrétaire du conseil d'administration;
- Billy Poirier, administrateur qui présentera le rapport du comité de mise en candidatures à l'issue de l'appel de candidatures.

Ces personnes m'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à me faire part de vos questions, commentaires et propositions. Permettez-moi également de vous présenter :

- Olivier Lapointe, directeur principal au développement des affaires et communication, policier délogé du SPVM;
- Michel Beaupré, directeur développement des affaires;
- Francis Gagné, policier délogé du Service de Police de Mirabel;

Nos DDA s'occuperont des tirages. Merci messieurs ! Le conseil d'administration a choisi de vous offrir une formule d'assemblée en mode hybride, ce qui implique que tous les membres présents, en salle et en ligne, pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours. C'est lors de cette période que vous pourrez vous prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes. Bien sûr, nous vous guiderons au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Sur ce, nous débutons en vous présentant un message enregistré pour vous les membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins : voici M. Guy Cormier !

Merci à M. Cormier, qui on le sait, est un fier ambassadeur de notre coopérative de services financiers !

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Débutons avec quelques informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les votes en direct, et les interactions entre nous.

Pour les expliquer, je passe la parole à mon collègue Marc-André Proulx, 1^{er} vice-président du CA.

Un des buts de l'assemblée est d'échanger avec vous. Ainsi, vos questions sont les bienvenues. Voici quelques règles à respecter pour que tout se déroule bien. Pour les membres présents en salle, lorsque vous voudrez vous exprimer, vous pourrez vous avancer à l'un des micros et attendre que le président vous accorde le droit de parole. Lorsque vous aurez le droit de parole, je vous invite à vous identifier en donnant votre prénom et nom.

Vous aurez jusqu'à 3 minutes pour votre intervention, commentaire ou question. Ensuite, nous céderons la parole à une autre personne, vous pourrez donc retourner vous asseoir. Par souci d'équité, si un membre dépasse le temps alloué, je devrai mettre fin à son intervention.

Notre but est de s'assurer que les interventions profitent à l'ensemble des membres présents. Ainsi, si vous souhaitez intervenir une 2^e fois, ce sera possible après que tous les membres qui auront voulu s'exprimer l'auront fait.

Pour les gens en virtuel, le fonctionnement est un peu différent. Je vous l'explique. Vous pourrez nous envoyer vos questions ou formuler vos interventions tout au long de l'assemblée. Vous pourrez le faire en utilisant la fonction de clavardage. Pour que vous soyez à l'aise avec la plateforme numérique, je prends quelques instants pour vous montrer comment elle fonctionne.

D'abord, au bas, à gauche, c'est là que se trouve la boîte de dialogue pour le clavardage. En cliquant sur la boîte de dialogue, un curseur va apparaître et clignoter. Vous pourrez alors taper le texte de votre intervention. N'oubliez pas de cliquer sur « Soumettre » !

Les représentants de la Caisse et l'équipe de soutien sont les seules personnes qui auront accès à votre nom, à votre adresse courriel et à la nature de votre intervention. On dira votre nom à voix haute pour l'assemblée, seulement si vous proposez ou appuyez une proposition ou si vous posez une question. Selon la nature de votre question, elle pourrait être conservée pour qu'une réponse soit donnée au moment de la période de questions prévue plus tard à l'ordre du jour.

Si vous regardez à gauche de votre écran, sous la fenêtre vidéo, vous allez trouver le bouton « Documents ». C'est un lien qui pointe vers le site Internet de la caisse. Vous pouvez l'utiliser pour consulter

toute la documentation en lien avec l'assemblée. Si vous avez besoin d'aide avec la plateforme, utilisez le bouton « Soutien technique » qui se trouve en bas, à gauche de votre écran.

Finalement, en haut, à la droite de votre écran, vous voyez la présentation infographique à laquelle nous nous référerons tout au long de l'assemblée. C'est d'ailleurs à cet endroit que vous pourrez proposer ou appuyer une proposition prévue à l'ordre du jour. Quand ce sera le moment, un bouton va apparaître pour vous permettre de proposer ou appuyer. Les votes en direct pour ou contre une proposition se passent au même endroit. Au début de chaque période de vote, la question va apparaître sur votre écran et vous pourrez voter.

Pour les membres présents en salle : que ce soit pour proposer, appuyer ou voter pour ou contre une proposition, nous le ferons à main levée avec la pochette de votation reçue lors de votre inscription. Aucune utilisation d'outils technologiques, téléphone ou tablette électronique n'est nécessaire. Voilà, vous avez toutes les informations utiles, et bien sûr, on vous guidera tout au long de l'assemblée !

Merci Marc-André !

Ajoutons que pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, vous devez être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours. Vous devez aussi respecter les conditions suivantes :

- Faire partie de l'un des groupes décrits dans nos statuts, soit agent de la paix municipal, provincial ou fédéral, actif ou retraité, ou encore conjoint survivant de l'un de ceux-ci;
- Être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société;
- Être un membre réadmis membre de plein droit.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, nous devons nommer 2 personnes scrutatrices. Ces personnes sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin que je puisse vous communiquer les différents résultats.

Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés. Alors, pour agir comme personnes scrutatrices, je vous recommande Marc Bédard et Olivier Lapointe puisqu'elles ont déjà été familiarisées avec notre processus de votation avant cette assemblée.

Nous avons donc besoin d'une personne qui propose et d'une personne qui appuie la recommandation. Je vous rappelle que seul un membre de plein droit peut proposer ou appuyer une proposition.

Est-ce que quelqu'un propose l'adoption de cette recommandation? Est-ce que quelqu'un appuie cette proposition? Merci. (retiré) propose d'adopter la recommandation et est appuyé par (retiré).

Avant de passer au vote, y a-t-il des questions ou des commentaires? Pour les gens en virtuel, quand je ferai l'appel du vote, vous pourrez appuyer sur le bouton correspondant à votre choix. Pour les gens en salle, le vote se fait à main levée.

Qui vote pour? Qui vote contre? La proposition de nommer Marc Bédard et Olivier Lapointe comme personnes scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Nous allons maintenant vous proposer l'ordre du jour. J'invite le secrétaire du conseil d'administration à nous en faire la lecture.

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Adoption de résolutions spéciales
 - 5.1.1. Adoption de modifications au règlement intérieur de la caisse et adoption d'un règlement intérieur de rotation
 - 5.2. Présentation de la proposition du partage des excédents annuels (ristournes) – vote en différé
 - 5.3. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.3.2. Rapport du comité de mise en candidatures
 - 5.3.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.3.4. Élection par acclamation
 - 5.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Merci Serge ! Chers membres, c'est à vous de vous exprimer !

Est-ce que quelqu'un propose l'adoption de cet ordre du jour? Est-ce que quelqu'un appuie cette proposition? Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition d'ordre du jour? Je vous informe que (retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et que la proposition est appuyée par (retiré).

Et maintenant, passons au vote ! Pour les gens en virtuel, quand je ferai l'appel du vote, vous pourrez appuyer sur le bouton correspondant à votre choix. Pour les gens en salle, le vote se fait à main levée. Qui vote pour? Qui vote contre? L'ordre du jour est **adopté**.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2022

Passons maintenant à l'adoption du procès-verbal de notre assemblée du printemps 2022. Comme c'est indiqué dans l'avis de convocation, nous avons déposé le procès-verbal de la dernière assemblée générale sur le site Internet de la Caisse. Nous l'avons déposé en même temps que l'avis de convocation. Puisque vous avez eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Je demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Est-ce que quelqu'un propose l'adoption de ce procès-verbal? Est-ce que quelqu'un appuie cette proposition? Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée de 2022? Merci. (retiré) propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 2022. La proposition est appuyée par (retiré).

On passe maintenant au vote. Pour les gens en virtuel, quand je ferai l'appel du vote, vous pourrez appuyer sur le bouton correspondant à votre choix. Pour les gens en salle, le vote se fait à main levée. Qui vote pour? Qui vote contre? La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 est **adoptée**.

3. Retour sur l'année 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Passons maintenant au rapport du conseil d'administration. D'abord, je tiens à vous présenter les personnes qui composent notre conseil d'administration.

- Marc-André Proulx, 1^{er} vice-président, policier, Sûreté du Québec
- Robert St-Jean, 2^e vice-président, policier retraité, Service de police de la Ville de Montréal

- Serge Harvey, secrétaire, policier actif, Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville
- Louis Audet, administrateur, policier retraité, Service de police de la Ville de Montréal
- Katerine Bélanger, administratrice, policière, Service de police de la Ville de Montréal
- Ginette Bolduc, administratrice, policière retraitée, Service de police de la Ville de Montréal
- Pascal Côté, administrateur, policier retraité, SPVM
- Marc Durocher, administrateur, policier, Sûreté du Québec
- Christine Fournelle, administratrice, policière, Sûreté du Québec
- Victor Haddad, administrateur, policier, Sûreté du Québec
- Hélène Mercier, administratrice, policière, SPVM
- Billy Poirier, administrateur, policier, Service de police de Sherbrooke
- Nicholas St-Martin, administrateur, policier retraité, Sûreté du Québec

Merci à chacun de vous pour votre implication au conseil d'administration de notre Caisse !

Et maintenant chers membres, voici les principales réalisations de la dernière année et les orientations que votre Caisse s'est fixées. 2022 nous a offert le retour d'une proximité qu'il nous tardait de retrouver au terme de la pandémie. Nous l'avons honorée par la multiplication de rencontres et de rassemblements avec nos membres et nos partenaires.

À commencer par la célébration attendue du 75^e anniversaire de fondation de notre caisse, initialement prévue en 2021 et que les circonstances nous ont contraints de reporter. La formule retenue, soit une représentation privée du Cirque du Soleil, nous a permis de célébrer le succès collectif qu'est notre coopérative financière, en compagnie d'une audience de quelque 2200 personnes composée de membres, de partenaires et de collaborateurs actuels et passés. Une magnifique journée de reconnaissance !

Parce que nous sommes déterminés à prioriser les actions qui ont une valeur ajoutée pour vous, nous avons également tenu deux différentes consultations au cours de la dernière année. La première, auprès de nos membres, est une consultation électronique sur la relation que vous entretenez avec la Caisse, votre perception de sa distinction coopérative.

- 1600 membres y ont répondu;
- 90 % d'entre eux confirment que nos employés comprennent vraiment leur réalité policière;
- 87 % reconnaissent l'intégrité de la Caisse et sa bonne réputation dans leur milieu professionnel;
- 88 % qualifient d'excellente l'expérience membre offerte par notre caisse.

Ce ne sont là que quelques résultats de ce sondage. Cette rétroaction est grandement bénéfique puisqu'elle nous permet de renouveler nos pratiques, d'évoluer pour répondre toujours mieux à vos attentes.

La seconde consultation, dont Marc vous parlera un peu plus tard, est la première de ce genre à être réalisée par la Caisse. En effet, nous avons interpellé nos partenaires afin de connaître leur appréciation

de l'engagement et du soutien financier offert par la Caisse et de vérifier si nos priorités d'investissements s'inscrivent dans le sens de leurs besoins et attentes. Les résultats sont très concluants.

En caisse, nos équipes se sont appliquées avec une fierté renouvelée à vous offrir un accompagnement bienveillant et distinctif dans la connaissance de vos particularités professionnelles et financières, et ce, à chacun des moments charnières de votre carrière autant qu'à la retraite.

En trame de fond de nos initiatives spécifiques, de nombreuses nouveautés ont été apportées aux infrastructures dont vous bénéficiez en tant que membres Desjardins, aux offres personnalisées et aux technologies d'avant-garde déployées pour répondre à vos besoins grandissants d'autonomie financière.

Pour arriver à travailler ainsi, toujours dans votre intérêt, c'est que nous sommes près de vous et de nos partenaires policiers. Cette proximité est assurée non seulement par tous nos employés, mais aussi par notre conseil d'administration.

J'aimerais remercier particulièrement Stéphane Laroche, qui a quitté le conseil d'administration en cours d'année après 16 années d'engagement, dont les 3 premières au sein du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de la Sûreté du Québec. Policier retraité de la Sûreté du Québec dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Stéphane a fièrement représenté la Caisse dans sa région. Merci de ton implication Stéphane !

Je souhaite aujourd'hui rendre un vibrant hommage à Robert St-Jean, qui a choisi de ne pas solliciter de renouvellement de mandat, après 27 années d'engagement au sein de la Caisse, dont 20 années en tant qu'officier du comité exécutif et plusieurs années au sein du comité Ressources humaines.

Merci Robert ! Je ne pourrais terminer mon rapport sans exprimer ma reconnaissance à notre directeur général, nos gestionnaires et nos employés qui se dévouent et incarnent notre raison d'être dans nos actions au quotidien. Enfin et surtout, à vous, chers membres, merci de votre confiance ! C'est votre confiance qui nous permet, d'année en année, de continuer à enrichir la vie de nos membres et de notre grande communauté policière !

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

J'invite maintenant Robert St-Jean à nous présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Voici donc le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées¹ à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées² par le Code.

C'est ce qui met fin à mon rapport, M. le président. Merci Robert.

3.3 Rapport financier

Dans un instant, Marc va nous présenter les faits saillants du rapport financier de la Caisse. Mais d'abord, écoutons une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers.

Passons maintenant à nos propres résultats, ceux de notre Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022. Pour ce segment, je vous invite d'abord à regarder cette capsule vidéo !

Comme vous pouvez le constater, nos performances financières affirment avec vigueur la pertinence de l'identité et de la culture policières de notre caisse. Nos bons résultats nous permettent de poursuivre nos investissements dans la formation continue de nos employés, dans le développement de modes de prestation de services adaptés à vos besoins évolutifs et dans l'amélioration de notre offre de produits et services.

- Nos équipes sont allées à votre rencontre à plus de 150 reprises dans vos milieux de travail et de formation.
- Pour favoriser le développement de votre potentiel financier et nous assurer que vous avez en main toutes les informations pour faire les choix financiers les plus judicieux, nous avons bonifié nos initiatives en éducation financière en diffusant une vingtaine de webinaires, conférences et sessions de préparation à la retraite.
- À l'interne, nous avons également mis en place l'Escouade Policiers préretraités pour répondre encore mieux aux réalités de nos membres qui quittent jeunes vers la retraite.
- De plus, nous avons rehaussé la formation continue de nos ressources humaines sur la culture et les réalités professionnelles et financières de nos groupes de membres afin de vous offrir un service toujours plus distinctif.

Combinés à une gestion financière rigoureuse et à une offre de services sur mesure, notre réussite repose assurément :

- Sur la fierté des membres de notre équipe d'accompagner les agents de la paix du Québec dans la réalisation de leurs projets de vie
- Et sur notre proximité avec nos membres et partenaires. Cette proximité, elle se tisse au quotidien grâce à nos administrateurs, à nos gestionnaires et à nos employés de talent.

Je les remercie sincèrement pour leur dévouement et leur mobilisation hors du commun. C'est ce qui complète mon rapport M. le président. Merci Marc.

Vous venez de prendre connaissance de la situation financière de votre caisse pour le dernier exercice. Avez-vous des questions ou des commentaires concernant les résultats financiers?

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Nous allons maintenant vous présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu. J'invite à nouveau notre directeur général à vous présenter le rapport.

Pour vous présenter les sommes totales qui ont été investies en 2022 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), en dons et en commandites, voici une courte capsule vidéo.

Comme l'a brièvement abordé notre président un peu plus tôt, nous avons tenu pour une première fois en 2022, une consultation auprès de nos partenaires sur nos priorités d'investissement, sur l'utilisation des sommes affectées au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse et sur notre politique d'investissement. Une quarantaine d'entre eux ont complété notre étude et nous les en remercions. Globalement, les résultats révèlent que nos priorités d'investissement répondent à leurs attentes.

Plusieurs répondants souhaitent nous voir soutenir davantage l'engagement des policiers auprès des communautés pour améliorer l'opinion publique de la profession policière, et la majorité désire que la Caisse intègre des critères de développement durable dans sa grille d'analyse des demandes. Nous apporterons ces deux ajustements à nos façons de faire pour renforcer notre engagement dans le milieu à la satisfaction de nos partenaires.

Voyez maintenant le solde du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse au 31 décembre 2022. Ce solde est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2021, auxquels a été ajouté un montant de 387 000 \$ voté par vous les membres, lors de l'AGA de l'année dernière.

Un montant de 382 000 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2022, ce qui nous a permis une récupération d'impôt de 100 000 \$. Ainsi, le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 678 000 \$.

En ce qui concerne les sommes disponibles au 31 décembre 2022, puisque le Fonds d'aide au développement du milieu provient des excédents de la caisse, selon le principe de fonctionnement par réserve, les montants non utilisés des années antérieures sont cumulés dans ce que l'on appelle une réserve. Toutes les caisses disposent d'une réserve FADM.

Il est d'ailleurs nécessaire de converser un certain montant dans cette réserve, puisqu'elle nous permet de prendre des engagements structurants sur plusieurs années, tout en nous assurant de bien répondre aux besoins de notre milieu.

De plus, comme l'alimentation du FADM dépend des excédents réalisés au courant de l'année, la réserve nous permet d'avoir l'assurance de pouvoir répondre aux besoins collectifs de nos membres, dans un contexte où les excédents seraient moins élevés.

Notez toutefois que les sommes disponibles à la réserve ne représentent pas une obligation de dépense. Le FADM est normé et les projets soumis doivent répondre aux priorités d'investissement de la caisse ainsi qu'à notre Politique d'investissement. C'est d'ailleurs dans cette optique que l'ensemble des projets soumis font l'objet d'une analyse rigoureuse du comité coopération, un comité formé d'administrateurs et d'administratrices du conseil d'administration.

Pour conclure ce volet consacré à l'engagement de la Caisse dans son milieu dont l'éducation financière et la persévérance scolaire sont des priorités, je vous invite à regarder cette vidéo de la remise surprise de la Bourse de la Relève Armand Morin, organisée en collaboration avec le coordonnateur des techniques policières du Cégep de Trois-Rivières.

Félicitations et bon succès à cette aspirante policière ! Merci Marc !

4. Période de questions

C'est maintenant le moment de répondre à vos questions. La parole est à vous ! J'invite les personnes dans la salle à se présenter aux micros afin de poser leurs questions. Les gens à distance peuvent également s'exprimer à l'aide de la boîte de dialogue.

Si le temps ne nous permet pas de le faire, nous répondrons personnellement par courriel à vos interrogations. Si c'est pertinent, pour les questions d'intérêt général, nous ajouterons l'information sur le Caisse-police.com dans une nouvelle en suivi à l'assemblée.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Adoption de résolutions spéciales

5.1.1 Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse et adoption d'un règlement intérieur de rotation

Ce matin, nous vous proposons d'apporter des modifications à notre Règlement intérieur de la Caisse. Comme vous le savez sans doute déjà, 86 % des policiers du Québec sont membres de notre caisse et

nous en sommes très fiers. Pour assurer la pérennité et la croissance de notre coopérative, nous invitons, depuis plusieurs années déjà, des policiers de la GRC et plusieurs groupes d'agents de la paix à devenir membres. Ensemble, ils représentent maintenant 1/15^e de notre membership. En tant que membres de plein droit, il est important qu'ils soient représentés au conseil d'administration.

C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui :

- D'ajouter un 15^e poste au sein du conseil d'administration pour refléter l'évolution de notre membership
- D'attribuer ce siège à ce qui deviendrait un 4^e groupe de membres composé
 - Des policiers de la Gendarmerie royale du Canada au Québec;
 - Et des autres types d'agents de la paix.

Nous souhaitons aussi ajuster la composition du groupe Sûreté du Québec de façon à retirer le découpage par territoire. Certains sièges sont réservés à la région Est et d'autres à la région Ouest et ça ne correspond plus à leur réalité.

Enfin, nous vous proposons d'adopter un nouveau Règlement de rotation des administrateurs afin de s'assurer qu'un tiers des administrateurs soit en élection chaque année. J'invite notre secrétaire, Serge Harvey à lire la résolution visant les modifications proposées au Règlement intérieur de la Caisse et au règlement intérieur de rotation.

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite revoir la composition de son groupe 2 « Sûreté du Québec »;

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite créer un 4^e groupe « Gendarmerie royale du Canada – Division C et autres agents de la paix »;

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite confirmer l'ajout du 15^e poste et l'attribution de celui-ci au nouveau groupe 4;

ATTENDU QUE la règle selon laquelle la rotation des administrateurs doit faire en sorte qu'un tiers, à une unité près, des administrateurs soit remplacé chaque année;

Il est proposé, par la présente résolution spéciale, d'adopter les modifications suivantes au Règlement intérieur de la caisse :

- Modifier l'article 8.1 de façon à confirmer l'ajout du 15^e poste au sein du conseil d'administration et l'attribution de ce poste au nouveau groupe, lequel devra se lire comme suit :

« 8,1 Le conseil d'administration se compose de quinze (15) administrateurs.

Sept (7) sièges sont réservés aux policiers et policières à l'emploi du Service de Police de la Ville de Montréal et aux policiers et policières retraités du Service de Police de la C.U.M., de la Ville de Montréal ou de Montréal ainsi qu'à leurs conjoint(e)s survivant(e)s.

Cinq (5) sièges sont réservés aux policiers et policières à l'emploi de la Sûreté du Québec et aux policiers et policières retraités de la Sûreté du Québec ainsi qu'à leurs conjoint(e)s survivant(e)s.

Deux (2) sièges sont réservés aux policiers et policières à l'emploi ou retraités d'un service de police municipal du Québec (autre que le SPVM) ainsi qu'à leurs conjoint(e)s survivant(e)s.

Un (1) siège est réservé à un policier(ière) à l'emploi ou retraité(e) de la Gendarmerie royale du Canada – Division C ou à un agent.e de détention ou agent.e de services correctionnels ou agent.e de la faune ou agent.e frontalier ou constable spécial(e) ou contrôleur.se routier à l'emploi ou à la retraite ainsi qu'à leurs conjoint(e)s survivant(e)s.

Le nombre d'administrateurs devant être conforme à ce qui est prévu au Règlement intérieur du Groupe coopératif. »

- Modifier l'Annexe A décrivant les groupes et prévoyant la répartition des administrateurs dans lesdits groupes de manière à :
 - Revoir la composition du Groupe 2 de la Sûreté du Québec;
 - Faire l'ajout du Groupe 4 ; Gendarmerie royale du Canada – Division C et autres agents de la paix (agent(e) de détention ou agent(e) de services correctionnels ou agent(e) de la faune ou agent(e) frontalier ou constable spécial(e) ou contrôleur(se) routier à l'emploi ou à la retraite ainsi qu'à leurs conjoint(e)s survivant(e)s);
 - Retirer la mention relative au mandat temporaire ad hoc;

D'adopter le Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs de la Caisse comme suit :

Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs de la Caisse

Le conseil d'administration est composé de quinze (15) administrateurs. La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de trois (3) ans, sous réserve de la mesure transitoire ci-après mentionnée.

Afin de permettre la rotation faisant en sorte qu'un tiers, à une unité près, des administrateurs au conseil d'administration soit remplacé chaque année, la rotation des administrateurs de la Caisse se fera selon le cycle suivant :

| | Nombre d'administrateurs | Répartition des administrateurs sortants de charge par groupe | Sièges |
|--------------------------|--------------------------|---|---------------------------------|
| 31/12/2023 (AGA 2024) | 5 | <ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) postes du Groupe 1 • Un (1) poste du Groupe 2 • Un (1) poste du Groupe 3 • Un (1) poste du Groupe 4 | # 2 et 3 # 8 # 11 # 15 |
| 31/12/2024 (AGA 2025) | 5 | <ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) postes du Groupe 1 • Deux (2) postes du Groupe 2 • Un (1) poste du Groupe 3 | # 4 et 12 # 10 et 13 # 14 |
| 31/12/2025 (AGA 2026) | 5 | <ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) postes du groupe 1 • Deux (2) postes du Groupe 2 • Un (1) poste Groupe 4 | # 1 et 6 # 7 et 9 # 15 |

Le premier cycle débute le 1^{er} janvier de l'année financière 2024 et un autre lui succède tous les trois (3) ans.

Mesures transitoires. En vue de rétablir l'équilibre du nombre de postes en élection chaque année; il y a lieu de :

- Prolonger d'un (1) an la durée du mandat d'un administrateur du groupe 1 et la durée du mandat d'un administrateur du groupe 2 qui devait se terminer le 31 décembre 2025 et être éligible à l'assemblée générale annuelle 2026 pour qu'il prenne fin le 31 décembre 2026 et soit éligible à l'assemblée générale annuelle 2027;
- Prolonger d'un (1) an la durée du mandat de l'un des administrateurs du groupe 1 qui devait se terminer le 31 décembre 2024 et être éligible à l'assemblée générale annuelle 2025 pour qu'il prenne fin le 31 décembre 2025 et soit éligible à l'assemblée générale annuelle 2026;
- Prolonger d'un (1) an la durée du mandat de l'un des administrateurs du groupe 2 qui devait se terminer le 31 décembre 2023 et être éligible à l'assemblée générale annuelle 2024 pour qu'il prenne fin le 31 décembre 2024 et soit éligible à l'assemblée générale annuelle 2025.
- Écourter d'un an la durée du mandat de l'un des administrateurs du groupe 2 et le mandat de l'administrateur du groupe 4 qui devait se terminer le 31 décembre 2026 et être éligible à l'assemblée générale annuelle 2027 pour qu'il prenne fin le 31 décembre 2025 et soit éligible à l'assemblée générale annuelle 2026.

La présente résolution spéciale entre en vigueur dès son adoption lors de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2023.

Merci Serge. Nous avons maintenant besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie l'adoption de cette résolution spéciale touchant les modifications au Règlement intérieur de la Caisse et au règlement de rotation des sièges.

Est-ce que quelqu'un fait la proposition? Est-ce que quelqu'un appuie cette proposition? Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition?

Je vous informe que (retiré) propose l'adoption de la résolution spéciale. La proposition est appuyée par (retiré).

Nous sommes maintenant prêts à voter. Cette résolution requiert une adoption aux 2/3 des voix exprimées par les membres de plein droit. Pour les gens en virtuel, quand je ferai l'appel du vote, vous pourrez appuyer sur le bouton correspondant à votre choix. Pour les gens en salle, le vote se fait à main levée.

Qui vote pour? Qui vote contre? La proposition d'adopter la résolution spéciale apportant des modifications au Règlement intérieur de la Caisse et au règlement de rotation est **adoptée**.

5.2 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Et maintenant, nous sommes arrivés au moment que vous attendiez... le partage des excédents et la ristourne ! Pour vous présenter cet élément distinctif de notre coopérative, voici une vidéo !

Proposition en vue de la votation. J'invite maintenant notre directeur général à nous expliquer comment le rapport annuel 2022 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle vous serez appelés à voter après les présentations de ce matin.

Tout d'abord, prenez note que toute la documentation de référence est disponible en cliquant sur le bouton « Documents » sous la fenêtre vidéo. Elle est également disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Enfin, je voudrais préciser à tous les membres que le scénario qui est recommandé par votre conseil d'administration est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents se chiffrent à 6 780 000 \$. Maintenant, voici la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

| | |
|--|----------------|
| Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹ | 6 780 k\$ |
| Affectation aux réserves plus-values et autres éléments | 21 741 k\$ |
| Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ² | + 282 k\$ |
| Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE | + 28 k\$ |
| Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022 | 28 831 k\$ |
| Affectation au FADM | - (394) k\$ |
| Affectation à la RRE | - (15 610) k\$ |
| Affectation à la réserve générale | - (12 828) k\$ |
| Solde des excédents à répartir | 0 |

Au total, ce seront donc 3 692 344 \$ qui vous seront retournés par le biais de la ristourne annuelle individuelle et collective, soit 3 298 576 \$ en ristournes individuelles et 393 768 \$ au FADM.

Ce montant est possible par les bons résultats financiers que votre coopérative financière a connus en 2022, grâce à notre structure coopérative et à notre modèle de développement des affaires. Ce projet de ristourne marque une 30^e année de ristourne consécutive : très peu d'institutions peuvent affirmer en faire autant. C'est un succès collectif qui repose en grande partie sur la confiance que vous portez envers votre caisse : merci !

Suivant la recommandation du conseil d'administration, il est suggéré que la répartition de la ristourne soit la suivante :

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

| RISTOURNE VOLUMES ³ | TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES | ÉQUIVALENT EN \$ |
|---|---|------------------|
| Comptes | | 387 k\$ |
| Épargne et placements | | 387 k\$ |
| Fonds | 0,58 \$ | 211 k\$ |
| Prêts et marges de crédit | | 846 k\$ |
| RISTOURNE ASSURANCES⁴ | 23 \$/1 000 \$ de prime | 423 k\$ |
| RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT⁴ | 0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets | 335 k\$ |
| RISTOURNE PRODUITS⁴ | Montant de 50 \$⁵ | 690 k\$ |
| RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE⁴ | Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions | 19 k\$ |

1 Inclut 3 327 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes.

2 Net d'impôt.

3 Soumise au vote lors de l'assemblée.

4 Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

5 Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Merci Marc. Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie parmi les membres habilités à le faire. Est-ce que quelqu'un fait la proposition? Est-ce que quelqu'un appuie cette proposition? Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition?

Je vous informe que (retiré) propose la recommandation de partage des excédents. La proposition est appuyée par (retiré).

Prenez note que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce matin. Nous verrons plus tard les précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours.

5.3 Élection des membres du conseil d'administration

5.3.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Ceci nous amène au point 5.3 de notre ordre du jour, soit l'Élection des membres du conseil d'administration. On débute en précisant les rôles. Président d'élection : En tant que président du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, j'agirai comme président d'élection. Secrétaire d'élection : Notre secrétaire, Serge Harvey, agira comme secrétaire d'élection.

5.3.2 Rapport du comité de mise en candidatures

J'invite maintenant Billy Poirier, administrateur représentant du comité de mise en candidatures, à nous faire part du rapport du comité.

Bonjour, merci M. le président. Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidatures, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier dernier par affichage dans tous nos établissements et par diffusion sur notre site Internet Caisse-Police ainsi que sur notre page web du Desjardins.com.

Pour l'assemblée générale de cette année, quatre (4) postes sont à combler :

Groupe 1 : Montréal :

- 1 poste (siège # 1) réservé à policier actif;
- 1 poste (siège # 5) réservé à un policier actif ou retraité

Groupe 2 : Sûreté du Québec :

- 1 poste (siège # 7) réservé à un policier actif – région Est
- 1 poste (siège # 8) réservé à un policier actif – région Ouest

Comme indiqué dans l'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : gestion financière, expérience membres/clients, coopération, gouvernance et comptabilité. De l'expérience en gestion des ressources humaines, droit/déontologie, communication et éducation constituerait un atout.
- 1 femme et 3 hommes afin d'être représentatif des membres de la Caisse.
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivant : 2 de 35-49 ans et 2 de 50-64 ans.

La Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

| | |
|---|-----------------|
| Pour le groupe 1 : Montréal | |
| Siège # 1 réservé à un policier actif | Hélène Mercier |
| Siège # 5 réservé à un policier actif ou retraité | Laurent Gingras |
| | |
| Pour le groupe 2 : Sûreté du Québec | |
| Siège # 7 – policier actif – région Est | Victor Haddad |
| Siège # 8 – policier actif – région Ouest | Marc Durocher |

Comme mentionné dans le rapport du comité de Mise en candidatures, voici le tableau-synthèse qui vous présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible. Ce tableau est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse. Merci, ceci complète ma présentation.

Merci beaucoup Billy.

5.3.3 Présentation des personnes candidates

5.3.4 Élection par acclamation

Puisque nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de sièges à combler, je peux donc, dès maintenant, déclarer élu en tant que membres du conseil d'administration chacun des candidats. Félicitations aux administrateurs réélus et au nouvel élu !

En prévision des élections, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation, d'un maximum de 2 minutes. Même si elles sont déclarées élues par acclamation, je les invite à venir s'adresser à vous, tour à tour.

Débutons par le groupe Montréal, siège 1, avec Hélène Mercier

Présentation Hélène Mercier.

Merci Hélène. J'invite maintenant Laurent Gingras à venir se présenter, siège 5 groupe Montréal.

Présentation Laurent Gingras.

Merci Laurent et bienvenu dans l'équipe. J'invite maintenant Victor Haddad, siège 7, groupe Sûreté du Québec à venir se présenter.

Présentation Victor Haddad.

Merci Victor. J'invite maintenant Marc Durocher, élu au siège 8 groupe Sûreté du Québec, à venir se présenter.

Présentation Marc Durocher.

Merci Marc.

5.4 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Nous sommes maintenant rendus au point 5.4 de notre ordre du jour. J'invite Marc-André à vous donner des précisions afin que vous puissiez exercer votre droit de vote en différé en toute connaissance de cause.

En effet, dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, vous serez appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes. Pour l'exercice du vote en différé, je vous rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.
- La réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans *AccèsD* ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Donc, même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.
- Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
 - Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

- Pour voter, on fait ça comment?
 - Rendez-vous sur *AccèsD* et cliquez sur le bouton « Mon vote »; des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes;
 - Vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse;
 - Et sur la page d'accueil du *desjardins.com*.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service *AccèsD*.
 - Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.
 - Et pourquoi utiliser *Accès D*? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.
- Nouveauté cette année ! Vous avez la possibilité d'utiliser la borne de votation dès l'ouverture de la période de votation, c'est-à-dire dès l'ajournement de cette rencontre.
- Vous pourrez le faire ici, dans la Salle Métropolitain, jusqu'à 14 h. Ou encore en caisse, au siège social ou à nos centres de Québec, Boucherville et Boisbriand dès aujourd'hui et jusqu'à la fermeture de nos bureaux à 15 h vendredi. Cette solution est ouverte à tous et a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas *AccèsD*.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la présentation de ce matin, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'à 23 h 59 ce samedi soir 22 avril.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels. Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce matin.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

Merci Marc-André !

6. Fin de la rencontre et remerciements

Voilà qui nous amène à la fin de cette présentation ! Pour remercier de leur présence nos membres qui assistent virtuellement à l'assemblée, nous procéderons demain matin à un tirage électronique parmi les participants en direct à cette assemblée.

Les prix : 2 couvertures en laine d'agneau d'une valeur de 125 \$ chacune. Pour vous rendre éligibles au tirage, cliquez sur la plaquette *Participer au tirage* sous la fenêtre vidéo et suivez les instructions. Les noms des gagnants seront diffusés à compter de midi demain sur notre site Internet au www.caisse-police.com et nous communiquerons également avec chacun d'eux par courriel. Bonne chance à tous ! Pour nos membres présents en salle, nous procéderons aux tirages dès l'ajournement de l'assemblée.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je vous remercie de votre présence, de votre implication ainsi que de votre confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins des policiers et policières ! Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir. Surveillez nos prochaines communications !

Bonne fin de journée, bon vote !

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Le 18 avril dernier, la Caisse a tenu son assemblée générale annuelle en mode hybride. Ce fut l'occasion pour les membres de prendre connaissance de ses plus récents résultats financiers. Ils ont ensuite bénéficié de quatre jours pour exercer leur droit de vote sur la ristourne.

Un projet de partage accepté et qui marque une 30e année de ristourne consécutive !

Le projet de partage ayant été accepté, c'est 3,7 M\$ qui seront retournés aux membres de la Caisse et à la collectivité, sous forme de ristournes individuelles et collectives, soit 3 298 576 \$ en ristournes individuelles et 393 768 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu.

En plus de la ristourne aux membres et de l'alimentation du FADM ci-haut mentionné, la Caisse a distribué, en 2022, 452 973 M\$ à la collectivité, soit 66 112 \$ en commandites et en dons, ainsi que 386 816 \$ par l'entremise de son Fonds d'aide au développement du milieu.

C'est grâce à la confiance des membres et à sa solide performance que notre coopérative de services financiers peut poursuivre sa mission et son engagement envers la communauté policière.

Versement des ristournes

« Au cours des prochaines semaines, nous procéderons au versement de ristournes dans les comptes des membres au montant de 3 298 576 \$ et au dépôt de 393 768 \$ dans notre Fonds d'aide au développement du milieu. La Caisse sera ainsi en mesure d'appuyer des projets porteurs dans la communauté. C'est grâce à la fidélité de nos membres que nous sommes en mesure de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et de notre grande communauté policière. », a mentionné M. Mario Desrochers, président de la Caisse.

GROUPE 1 - MONTRÉAL

Deux (2) postes pour le groupe 1 - Montréal étaient à pourvoir au conseil d'administration.

Comme nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de sièges, ont été élus par acclamation :

- Siègne # 1 réservé à des policiers actifs Mme **Hélène Mercier** - policière active
- Siègne # 5 réservé à des policiers actifs ou retraités M. **Laurent Gingras** - policier actif

GROUPE 2 - SÛRETÉ DU QUÉBEC

Deux (2) postes pour le groupe 2 - Sûreté du Québec étaient à pourvoir au conseil d'administration.

Comme nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de sièges, ont été élus par acclamation :

- Siègne # 7 réservé à des policiers actifs - région Est : M. **Victor Haddad** - policier actif - région Est
- Siègne # 8 réservé à des policiers actifs - région Ouest : M. **Marc Durocher** - policier actif - région Ouest

Le président félicite les élus. Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le président lève l'assemblée le lundi 25 avril 2023 à 16 h 41.